

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 30 JUIN 2020

Saint-Cloud, le 30 juin 2020

Conformément aux mesures d'urgence prises par le Gouvernement pour freiner la propagation du Coronavirus, l'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elis présidée par Thierry Morin, Président du conseil de surveillance, en présence des membres du directoire, s'est tenue à huis clos sans la présence physique des actionnaires le mardi 30 juin 2020 au siège social de la Société, 5 boulevard Louis Loucheur à Saint Cloud (92210), avec une retransmission par internet. Le quorum était de 77,73 % et les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées. L'intégralité du vote des résolutions a eu lieu à distance préalablement à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale a approuvé la nomination de Fabrice Barthélémy et d'Amy Flikersky en qualité de nouveaux membres du conseil de surveillance pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023. Fabrice Barthélémy, de nationalité française, est Président du directoire de Tarkett. Amy Flikerski, de nationalité canadienne est gestionnaire d'un portefeuille au sein de Canada Pension Plan Investments Board (CPP Investments). A l'issue de l'Assemblée générale, le conseil de surveillance compte ainsi 9 membres dont 6 membres indépendants et 5 femmes. Cette composition reflète l'ambition renouvelée du conseil de poursuivre son internationalisation et la diversité des profils de ses membres.

L'Assemblée Générale a approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2020 (à savoir, le Président et les membres du directoire, ainsi que le Président et les membres du conseil de surveillance) telle que celle-ci a été révisée dans le contexte lié au Covid-19, les informations visées à l'article L. 225-37-3 du Code de commerce dans le cadre du nouveau vote ex-post sur les rémunérations de l'ensemble des mandataires sociaux, et a approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués ou versés au titre de l'exercice 2019 au profit du Président et des membres du directoire et du Président du conseil de surveillance, conformément à l'article L.225-100-III du Code de commerce.

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement de la délégation donnée au directoire d'intervenir sur les titres de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les actionnaires ont également approuvé le renouvellement des autorisations et délégations financières à donner au directoire concernant l'émission d'actions et ou d'autres valeurs mobilières avec maintien et suppression du droit préférentiel de souscription, ou en rémunération d'apports en nature (hors le cadre d'une offre publique d'échange). Les délégations consenties au directoire pour augmenter le capital au profit de salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise ou de salariés de filiales étrangères ont également été reconduites, de même que l'autorisation donnée au directoire de réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

L'assemblée générale a par ailleurs approuvé l'autorisation donnée au directoire de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux de la Société et des sociétés du Groupe.

Les résultats des votes de l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires sont disponibles sur le site de la Société : http://www.elis.com/relations-investisseurs/informations_reglementees sous la rubrique « Assemblées générales ».

Contacts

Nicolas Buron

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : +33 1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com

Audrey Bourgeois

Relations investisseurs – Tél : +33 1 75 49 96 25 - audrey.bourgeois@elis.com